

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION – COMMISSION ANIMATION TERRITORIALE DU CNIG DU 28/01/2014

Objet : Réunion de la commission *animation territoriale* du CNIG du 28/01/2014.

Ordre du jour :

- 14h00-15h30 :** Point d'avancement sur les Contrats de Plan Etat-Régions (CPERs) et premiers retours sur l'utilisation de l'argumentaire socle CPER du CNIG par les IDGs, plusieurs présentations par quelques IDGs régionales.
- 15h30-16h15 :** Suite aux comités régionaux de programme mis en place dans chaque région, et la consolidation opérée au niveau national, présentation du programme de service public de l'Institut national de l'information géographique et forestière pour l'année 2014.
- 16h15-17h00 :** Le programme de travail de la commission pour 2014 ; un sujet sur « les forces et les faiblesses des IDG régionales et de leur relation avec le niveau national »
- Divers, échanges...

Document joint :

- Lettre du sénateur Courteau, président du CNIG, au Premier ministre,
- Présentations SIG LR, DREAL BN, CRAIG, CRIGE PACA,
- Présentation du programme IGN 2014.

Prochaine réunion de la commission : Deux Doodles à mettre en place, une fin mars, début avril et l'autre début juin (option des dynamiques régionales à Ajaccio à étudier).

Liste de diffusion

Participants - Organisme	Participants - Organisme
Philippe Mussi (Président et Conseiller régional PACA)	Laurent Pigache (SIG LR)
Pascal Berteaud (Directeur Général - IGN)	Loïc Watier (PIGMA)
Anne Sagot-Duvauroux (PIGMA)	Marie-Christine Schott (Région Alsace)
Carole Lecomte (DREAL Basse-Normandie)	Marie France Courtot-Dartigues (Région Centre)
Cédric Ansard (GéoPicardie, Conseil Régional)	Marc Leobet (MEDDE/CGDD/DRI/MIG)
Christine Archias (CRIGE PACA)	Marie-Louise Zambon (IGN)
Francis Merrien (MEDDE/CGDD/DRI/MIG)	Olivier Banaszak (ACUF)
Frédéric Brönnimann (CFDT)	Olivier Floret (GIP Recia, GeoCentre)
Frédéric Deneux (CRAIG Auvergne)	Pascal Lory (IGN Appui CNIG)
Jean-Claude Maniquaire (DGFIP)	Philippe Heroguer (EPF PPIGE)
Joël Tignon (Région NPDC)	Pierre Vergez (IGN Appui CNIG)
Luc Le Thorel (Conseil Régional GéoBourgogne)	Yves Riallant (Afigéo)

Date	Visa	Nom	Organismes
Relecture	07/02/2014	Les participants.	Commission Animation Territoriale.
Validation	12/02/2014	P.Mussi	Président

1. Point d'avancement sur les Contrats de Plan Etat-Régions (CPERs) et premiers retours sur l'utilisation de l'argumentaire socle CPER du CNIG par les IDGs :

Laurent Pigache, SIG Languedoc-Roussillon (SIG LR) :

Voir présentation en PJ.

La plateforme SIG LR ne participe pas directement aux consultations Etat-régions dans le cadre du CPER. Les différents documents transmis à l'Etat et la région dans la perspective de faire valider le programme à venir et d'obtenir de nouveaux financements sont les suivants :

- Un cadre stratégique reposant sur l'argumentaire CNIG,
- Un programme opérationnel, complémentaire du cadre stratégique, avec détails et chiffrages,
 - o Consolidation des référentiels (après enquête auprès des utilisateurs : actualiser l'ortho photographie régionale, pérenniser les Scans, déployer l'adresse, augmenter la précision OCS grande échelle, adapter la Base de données sol « Global soil map »),
 - o Opportunités offertes par les nouvelles technologies (suivi THD, usage des images satellites, libération des données, contribution à la RPCU),
 - o Développement d'IDGs thématiques (IDG Forêt, extension d'une IDG télécom, IDG mer et littoral...)
 - o Développement des services de SIGLR : guichet unique données et métadonnées, normalisation des données, équité territoriale, animation du réseau régional, relai entre utilisateurs et niveau national.

Le budget « projets » est de 7,5M€, le budget de fonctionnement de 3,5M€ sur la période 2014-2020. SIGLR, dans cette première rédaction du CPER, augmente considérablement son budget, et attend désormais les retours suite aux arbitrages finaux.

Par ailleurs, une stratégie 3S a été développée en Languedoc Roussillon, afin de répondre à la logique de concentration des investissements (80% des fonds FEDER). Un des 11 axes identifiés est : « les usages et services exploitant l'information géographique et spatiale produite en région sont plus nombreux et accessibles par tous les territoires ». 3 actions en sont déclinées : développer la plateforme régionale (SIGLR), pérenniser l'acquisition de données géographiques et spatiales (Equipex Géosud), et créer une maison du numérique à Montpellier.

Pratiquement, les IDGs ont besoin des fonds CPER pour pouvoir prétendre à des fonds FEDER, sans qu'il y ait pour autant de conditionnalité stricte inscrite.

Carole Lecomte, DREAL de Basse-Normandie (GéoNormandie) :

Voir présentation en PJ.

La réflexion sur les financements a été menée dans le cadre du futur axe numérique du CPER. La phase d'écriture est en cours pour un premier projet en février 2014.

L'IDG de Basse-Normandie n'a pas de structure formelle. Elle est composée d'un réseau de 80 acteurs (le pôle géomatique Normand), d'habitudes de mutualisation (mode de maîtrise d'ouvrage : groupement de commande), un nouvel outil (GéoNormandie), une coordination dont une certaine formalisation est en cours de réflexion pour donner plus de lisibilité. INSPIRE est le fil rouge des actions.

La gouvernance du numérique est composée de l'État, de la Région, des 3 départements et de Caen. Son but est de développer la société de l'information. La stratégie est d'agir sur les 3 axes : infrastructures – usages/services – formation. La nouveauté de la nouvelle stratégie est de travailler sur les inter-axes pour développer des « plates-formes mutualisées d'appui à la création de services » (appellation non déterminée). L'IDG s'inscrit dans ce cadre, comme peuvent s'y inscrire d'autres « plates-formes » destinées à développer les usages du numérique. On peut citer par exemple des plates-formes de gestion d'identités numériques.

Il s'agit de créer des « couches » intermédiaires entre les couches de base que sont les infrastructures de liaison (fibre optique), les infrastructures de stockage (data center) et les couches supérieures (les services, la création de projets). Ces couches intermédiaires, les infrastructures de services, permettent de prendre en charge une certaine complexité, de faciliter les projets en mettant à disposition du porteur de projet des briques de services.

Un tableau de projets de l'IDG a été élaboré par la préfiguration de la coordination mais n'est pas encore finalisé. Une première rédaction du CPER est prévue pour mi-février.

Frédéric Deneux, GIP Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique (CRAIG) :

Voir présentation en PJ.

Lors des deux derniers conseils d'administration du CRAIG un 1^{er} bilan des actions menées au cours de la période 2007-2013 a été présenté aux membres du GIP (budget de 2,8M€ sur la période). Le bilan est plutôt positif.

En revanche, avec les financements actuels, le GIP n'est pas en mesure de maintenir l'existant et financer les actions futures. Les 5 actions principales prévues sur la période 2014-2020 sont : acquisition de données, animation régionale, suivi THD, réforme DT DICT (expérimentation sur Aurillac), déploiement INSPIRE. Le budget prévisionnel 2014-2020 est d'environ 13M€ (dont 8M€ sur OCS et RTGE) dont environ 2M€ de

fonctionnement (avec la mise à jour de certaines données). En termes de fonctionnement le CRAIG cherche à optimiser au maximum les coûts, par exemple, le CRAIG bénéficie de l'hébergement du centre de ressources informatique régional et de sa bande passante confortable, à un tarif très modique.

Au niveau des recettes, il a été décidé de définir un nouveau cadre financier du GIP pour la période 2014-2020 qui prévoit la participation de l'Etat, de la Région, d'autres collectivités (Conseils généraux et agglomérations) et l'IGN, ainsi que d'autres acteurs en fonction des projets. Les cotisations des membres vont devoir être revues et le RTGE, en tout cas l'investissement initial, devra être financé par les gestionnaires de réseaux qui sont des partenaires potentiels dotés de moyens. Les plateformes et ces organismes ont véritablement des intérêts à partager dans les années à venir.

Le Fond Massif du PO FEDER & la CIMAC (Contrat interrégional de plan Etat-Région) pourraient être également des sources de financement possibles sur la période 2014-2020.

Aujourd'hui, Le CRAIG est bien installé dans le paysage numérique régional, le dialogue avec les élus peut se faire dans le cadre du CA, les utilisateurs parlent pour lui, et l'adhésion de l'IGN a apporté du crédit.

La nouvelle répartition financière pourrait être présentée lors du conseil d'administration du CRAIG au mois de juin ou juillet 2014, après les décisions liées aux CPERs.

Focus sur le RTGE et la réforme DT DICT : la dépense annuelle d'ERDF pour le recalage de ses réseaux est de l'ordre de 40 à 50M€ par an et le coût total estimé du calage des réseaux au niveau national est de l'ordre de 700M€ à 1 milliard d'€. Pascal Berteaud présente sa vision dans laquelle les actions menées en local s'intègrent dans une architecture nationale. Les gestionnaires de réseaux ont besoin d'interlocuteurs locaux, notamment au niveau régional et par ailleurs d'un cadre national des spécifications et une nomenclature établies. Ce sujet apparaît comme étant majeur pour les années à venir.

Christine Archias, CRIGE PACA :

Voir présentation en PJ.

Le CRIGE PACA fait partie des 25 opérations du précédent contrat de plan 2007-2013 sélectionnées et évaluées par un cabinet externe, l'évaluation est en cours. Un accord de transition permet en PACA de maintenir les dotations 2013 aux structures financées dans le cadre du CPER précédent. Donc pour l'heure, le périmètre de l'équipe CRIGE PACA reste constant, ainsi que ses projets.

Le CRIGE n'est pas associé de manière formelle à la rédaction du CPER, mais il est bien identifié au sein de la ligne « 3.2.3. Mutualisation régionale de l'information géographique et plateforme régionale de données géographiques ouvertes ». Cependant le CRIGE est consulté, notamment lors des tournées départementales mises

en place. Par ailleurs le CRIGE a des rapports privilégiés avec l'Etat et la région, et la direction de la Région en charge de la synthèse des contributions (Direction Aménagement du Territoire), est la direction qui finance le CRIGE. A ce stade, le CRIGE est plutôt confiant quant à l'issue des discussions CPER.

L'argumentaire CNIG a été adaptée au contexte de PACA et un envoi a été fait à la direction de la Région en charge de la synthèse des contributions. Les projets présentés concernent ; l'appui à la mise en œuvre d'INSPIRE, le développement d'une plate-forme de données ouvertes (CRIGE PACA), assistance à la maîtrise d'ouvrage autour d'un observatoire des territoires, animation de communautés thématiques, l'accompagnement à la mise en place de la RPCU, projets de référentiels locaux appariés avec les référentiels nationaux de l'IGN. Côté fonctionnement, la plate-forme serait pérennisée sur la période 2014-2020 à périmètre constant (6 à 8 personnes, budget de fonctionnement de 4,5 M€).

Philippe Heroguer EPF Nord-Pas De Calais :

Concernant la région Nord- Pas de Calais, les travaux de négociations des CPERs sont en cours sous le pilotage du SGAR. Le travail d'écriture du volet concerné par la commission est engagé au sein du Pôle Développement territorial - Logement - Environnement - Agriculture – Mer, du SGAR Nord – Pas de Calais. Le chargé de mission, coordonnateur de ce pôle, et le chargé de mission TIC ont inscrit la mission de l'IDG régionale dans la stratégie produite par le préfet pour février ; le détail des missions sera communiqué dans une deuxième étape à l'issue du rendu d'une étude en cours sur la stratégie de la plateforme financée par le SGAR et l'EPF. Le travail de la commission a été porté à la connaissance de ces derniers, le document « argumentaire » est accueilli favorablement et va participer à leurs travaux sans pour autant avoir fait l'objet d'une personnalisation à la région Nord Pas de Calais à ce stade.

Côté Conseil régional, les référents de la Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur, de la Santé, des Technologies de l'Information et de la Communication vont intervenir sur la base des premiers écrits réalisés par l'Etat. Ils ont pris connaissance et ont réagi au 2^{ème} axe de l'argumentaire relatif au THD et ce dans le contexte du déploiement du syndicat **mixte Nord-Pas de Calais Numérique** créé le 11 juillet 2013 qui va couvrir une bonne part des missions décrites dans la note en articulation avec la plateforme.

Le financement de la plateforme dans le cadre du CPER (2007-2013) est de l'ordre de 4,5 M€ en investissement et de 1M€ en fonctionnement supportée par l'EPF (2,8ETP).

Anne Sagot-Duvauroux GIP ATGeRi – Plateforme PIGMA:

Sur la période 2007-2013, la plate-forme a été financée par des fonds FEDER, par la Région et par un autofinancement du GIP ATGeRi (Services Départementaux d'Incendie et de Secours Aquitains principalement). En Aquitaine les travaux autour du CPER

commencent. Sur la période 2014-2020 un fléchage CPER permettrait de conserver une gouvernance équilibrée (Etat – Région).

La question du **statut juridique des plates-formes** est posée, notamment en ce qu'il facilite ou non le conventionnement ou l'investissement en commun. Y-a-t-il un modèle unique à préconiser ? Le modèle dépend-t-il de la maturité de la Région au vu de l'utilisation de l'information géographique ? Y-a-t-il des préconisations à faire aux plates-formes qui démarrent, ou aux régions non encore dotées de plateformes ? Ce sujet rejoint celui des forces et faiblesses des plates-formes.

2. Présentation Du Programme De Service Public 2014 De L'IGN Par M-L. Zambon :

Voir présentation en PJ.

La nouvelle stratégie de l'IGN est de programmer ses acquisitions de données en fonction des besoins territoriaux et nationaux et les régions y sont pleinement associées.

Des Comités Régionaux de programmation ont été organisés en 2013 et un programme annuel IGN a été élaboré et présenté en décembre 2013 au Comité National de programmation. Ce programme sera validé par le Conseil d'administration de l'IGN, avec toutefois des possibilités d'ajustement.

Suite à l'exposé, plusieurs questions sont soulevées :

- Des travaux sur la récupération des données anciennes d'OCS existent à différents niveaux et ne sont pas mutualisés ; les Comités régionaux de programmation nouvellement mis en place doivent pouvoir éviter les éventuels doublons. Pour ce qui concerne les nouveaux travaux sur l'Occupation du sol, l'IGN commencera à travailler là où vont se créer des partenariats.
- Il est acquis que le partenariat devient un outil essentiel de coproduction pour tous les acteurs de l'information géographique. Cependant, des questions juridiques se posent de façon de plus en plus pressante :
 - o Pour les plateformes, certains contributeurs ne sont pas dans la DCM (Diffusion au coût marginal) et ne se retrouvent pas dans le cadre actuel -> L'IGN reste ouvert à des ajustements dans le cadre d'accord locaux.
 - o L'évolution du contexte industriel tend vers la donnée ouverte : la nouvelle directive européenne PSI (*Public Sector Information directive* – pas encore transposée) sur la réutilisation des données publiques demande sauf exceptions une libre mise à disposition des données à un coût marginal (c'était à coût moyen jusqu'à présent). L'IGN, qui entre dans le cadre des exceptions devra cependant faire évoluer son modèle économique..
 - o La question de la conciliation entre le respect du code des marchés publics et la mise en place de partenariats est soulevée (exemple de la production d'orthophotographies). Il est souhaité que l'IGN partage son analyse juridique de juin 2013 relative à l'insertion de sa démarche partenariale dans le cadre légal.

Décision : Une présentation par l'IGN de la déclinaison des différents types de partenariats possibles IDG / IGN sera programmée lors d'une prochaine commission.

3. Programme 2014 de la commission AT, notamment « forces et faiblesses des infrastructures régionales » :

Grille d'analyse sur les « forces et faiblesses des infrastructures régionales » :

Le président lance un appel à candidature pour rédiger un document de base, une version V0, d'un document « **forces et faiblesses des infrastructures régionales** », sachant qu'un premier état des lieux avait été réalisé par l'Afigéo. D'autres documents ont été produits en régions : études préalables à la création d'un GIP (étude du CRAIG par un cabinet d'avocats), 10 ans de géomatique en PACA (étude CRIGE à venir en juin 2014). Ensuite la version V0 pourrait ensuite être reprise par un groupe de travail qui l'enrichirait.

En effet, il s'agit désormais de générer une étude sous un angle stratégique, qui doit servir à :

- guider les acteurs locaux pour améliorer les structures régionales, là où cela est nécessaire, donner une lisibilité des solutions existantes ou expérimentées, fournir un état de l'art, sur lequel pourront s'appuyer des préconisations nationales et où tous les aspects seraient intégrés (y compris statut, compétence et formation des personnels).
- aider l'Etat et les régions là où aucune plateforme n'a pu se structurer.

Il est également proposé que le CNIG produise un document qui liste **les possibilités de statuts des plateformes**, mais surtout **une étude économique fine sur l'intérêt des IDG**. La labélisation d'une telle étude par un acteur reconnu pourrait de plus renforcer son impact. Au passage, il est demandé si l'étude annoncée par l'IGN lors de la Commission AT du 26.09.13 sur « l'intérêt pour la collectivité d'investir dans l'information géographique » avait été lancée ? Sur les coûts et bénéfices des IDG, des études européennes (Piémont et Catalogne) et au-delà néo-zélandaise (très détaillée) existent. Il pourrait aussi être demandé à un étudiant (Ecole de commerce) ou un laboratoire de mener une enquête similaire en France sur une plate-forme, même si cette réalité économique semble difficilement chiffrable, notamment pour la partie bénéfices, car ils sont extrêmement diffus.

Décision : Francis Merrien présentera une synthèse des études faites à l'étranger lors de la prochaine Commission Animation du Territoire.

4. Divers, échanges :

Des propositions de nouveaux sujets sont faites :

- Le sujet de **l'articulation entre les IDG et les plateformes open data** semble également intéressant à traiter. En effet, des plateformes se créent par dizaines 50% de l'information qu'elles portent est géographique -> L'association Open Data France sera auditionnée sur le sujet (Philippe Mussi en est le vice-Président).
- Un **débat sur le rapportage national** est proposé aux régions : l'évaluation menée en 2013 sur le seul nombre de métadonnées a été un moteur mais est extrêmement frustrante. Le dernier relevé porte à près de 8000 le nombre de séries de données sur le Géocatalogue. Comment faire pour améliorer cette évaluation de la mise en œuvre du partage, et faire en sorte qu'elle soit plus expressive et équilibrée ? -> Marc Leobet proposera une méthode d'évaluation des producteurs et des diffuseurs pour une future réunion de la commission AT.
- Autre sujet évoqué : le **lien entre les plateformes régionales et toutes les autres plateformes territoriales** -> Ce sujet est proposé par Joël Tignon.